L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS
Bureau 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 20 MAI.

FEUILLETON.

LES ASSASSINS DU LIBAN,

ROMAN HISTORIQUE,

PAR HENRI AUGU.

PREMIÈRE PARTIE.

LES VOLEURS DE FEMMES.

XII

LA RÉVOLTE DU KAIRE.

(Suite.)

L'almée, vraie poissarde égyptienne, venait de débiter à notre officier tout son vocabulaire d'injures orientales. Au dernier trait décoché, Martial s'emporta un instant. Il allait lever le bras pour châtier l'insolente danseuse dont les paroles, à ses yeux comme à ceux de toute la population du Kaire, étaient moins que des caresses, mais Charles Rivolet était accouru et le retint.

—C'est vrai, dit Martial, qui se calma immédiatement, je m'oubliais.

—Je n'oublierai pas, moi! lui cria la ghasie en s'en allant.

—Je m'en inquiète fort peu.

—Craignez ma maîtresse!

—Ah! bon. Si elle a la verbe aussi haut que vous, je ne crains que pour mes oreilles.

—Redoutez sa vengeance, mécréant!

Elle le menaça encore du poing au moment de pénétrer dans le bazar, où l'attendait, comme on sait, notre triomphant et déjà amoureux Jacquot Treillet.

—Vous avez eu tort, mon cher Martial, dit le lieutenant Rivolet à son ami, après le départ de la danseuse.

—Pourquoi, je vous prie?

—Parce que nous sommes pour quelque temps au Kaire.

—Sans doute, car Mamelouks et Turcs ne sont pas de taille à nous en chasser.

—Et que chez ces femmes de harem, un amour dédaigné se change promptement en haine mortelle.

Martial se mit à sourire.

—Le poignard, le poison, reprit Rivolet, ne jouent que trop souvent leur rôle dans ces circonstances. Elles ne reculent devant aucun moyen pour satisfaire leur soif de vengeance.

—Soit! je serai sur mes gardes.

—Oui, prenez vos précautions, je vous y engage fortement.

Mirzane, encore tout animée par la colère, s'avançait vers le carabinier, fixe à son poste. Elle murmurait, en grinçant des dents:

—Il faut que l'autre y vienne maintenant, coûte que coûte.... d'abord pour la bague, ensuite pour que Fatouma, qui va entrer dans sa fureur terrible—je la connais,—ait des renseignements précis sur cet officier.

Dans la galerie du bazar, elle passa au beau milieu des camarades de Jacquot, qu'elle bouscula.

—Milladious! s'écria Cronstillac. Quelle gaillarde!

—C'est l'odalisque de cette coqueluche de Treillet!

—Qu'il est donc heureux, ce Jacquot! ajouta avec un soupir d'envie Jeannot le Manceau. Oh! les femmes, les femmes! J'étais pourtant né pour les femmes!

—Tout expire! conclut le Gascon.

L'almée s'empara du bras du Mâconnais.

—Tu seras fidèle au rendez-vous, toi! lui dit-elle.

—Nonobstant Mahomet et sauf la consigne, jusqu'à la mort!

—Taïb! à la bonne heure!

—Faut il préparer une échelle de cordes? demanda Jacquot, déjà prêt à tout.

—A quoi bon?

—Escalader une terrasse?

—Non, répondit Mirzane en haussant les épaules.

—Où faut-il courir, aimable odalisque? Que dois-je faire?

—Après le coucher du soleil, trouve-toi devant la maison du cadi, dans le faubourg el Karafa.

—Où il y a tant de mosquées en ruines, qu'on dirait des démolitions? Connu!

—C'est cela. Tu n'auras pas à t'en repentir, Jakko!

—D'avance, charmante houri, je sens mon cœur battre la breloque.

—N'y manque pas, au moins!

—Dieu des dieux! j'aimerais mieux perdre ma giberne et tout le tremblement.

—Tu te souviendras de l'endroit?

—Je retiens la consigne.

—Dès que le soleil sera couché....

—La lune ne sera pas plus empressée à paraître que moi, belle et incomparable sultane!

La danseuse s'éloignait, un doigt sur ses lèvres orangées par le henné. Le carabinier la retint par sa jupe aux broderies d'or.

—O la plus délicieuse des kadines!... comme on dit dans votre pays.

—Aurais-tu une objection à faire? demanda la ghasie, dont l'œil lançait déjà des éclairs, croyant que celui-là aussi allait lui échapper.

—Allah m'en garde! répondit vivement le Mâconnais, qui crut devoir parler le langage musulman pour rassurer sa connaissance. Mais....

—Mais quoi?

—C'est que.... balbutia-t-il en se grattant l'oreille.

—Parle!

Jacquot ôta lentement son bonnet à poil, y fourra la main, puis s'arrêta au moment de la retirer.

—Que cherches-tu là? demanda l'almée.

—Mon.... mon.... Ea faut-il un blanc! dit-il naïvement.

—Un blanc! que veux-tu dire?

—C'est que....

—Explique-toi!

—C'est que.... il n'est pas très beau ni très neuf.

—Quoi donc?

—Mon mouchoir.

—Ton mouchoir! Pourquoi?

—Mais ne faut-il pas....? O céleste houri! je sens que mon cœur enflammé brûle pour vous comme une cartouche pleine. Mais....

—Tu m'impatientes, avec tes mais.

—Si pourtant, dans le harem.... je devais.... choisir, suivant ce que je me suis laissé dire, il me faudrait.... jeter le mouchoir.

Malgré la colère qui animait encore la messagère de cette Fatouma, elle ne put s'empêcher d'éclater de rire au nez du carabinier.

—Vous riez? demanda Jacquot étonné.

—Ah! je comprends. Ha! ha! ha!

—Eh bien! adorable houri?

—Vous en êtes encore, dans votre pays de sauvages, à croire ces choses-là.... C'était bon au temps du kalife Aroun-al-Raschid, les récits de nos vieux conteurs arabes vous ont tourné la cervelle.

—Vraiment? dit Jacquot en ouvrant de grands yeux.

—A tantôt. Je serai au rendez-vous. Sois exact.

—Et mon lieutenant, il en sera aussi?

—Lui! s'écria Mirzane.

Jacquot vit la colère éclater sur la physionomie mobile de l'almée, qui leva au ciel son poing fermé et s'écria en s'éloignant:

—C'est un chien!

Les musulmans ont toujours cette expression à la bouche quand ils veulent montrer envers quelqu'un leur haine ou leur mépris. Au dessous du chien immonde, vagabond dans leurs rues, il n'y a plus rien.

—Qu'est-ce que c'est? Un chien!....Le lieutenant Martial, un chien! murmura le bon Jacquot en voyant disparaître la danseuse au milieu de la foule.

Notre Mâconnais se mit à réfléchir.

—Pour sûr, se dit-il enfin, il y a du grabuge. Elle lui a parlé.... Elle est en colère. Faut voir le lieutenant! Au! mais, Jacquot ne marche pas sans son lieutenant.... Une, deux, trois, pas accéléré, marche!

Il n'écouta pas même ses camarades, devant lesquels il passa, s'élança dans la rue, regarda à droite, à gauche, et heureusement avisa encore les deux officiers.

N'y va pas, Jacquot! lui dit Martial quand le carabinier lui eut raconté son aventure. On n'en veut qu'à ta bague.

—Et moi qui pensais...., balbutia Jacquot.

—Crois-moi, rentre au quartier, d'autant plus.... Dis même à tes camarades de se hâter....

—Pardon, excuse, mon lieutenant! pourquoi nous hâter? La retraite n'est pas battue.

—Le soleil se couche....

—Je le vois bien, mon lieutenant.

—Et sitôt qu'il est couché dans ce pays, il fait nuit.

—C'est vrai. Mais....

—Ne remarques-tu pas ces groupes, de distance en distance?

—Tiens! je n'y faisais pas attention.

—Avec leurs yeux sombres et menaçans!

—Dieu! qu'ils sont laids!

—Si ce n'était que cela!

—Vous croyez alors....

—Qu'une révolte menace.... Nous venons d'en causer, le lieutenant Rivolet et moi.

—En ce cas, le fusil en main, et le doigt sur la détente.

—Engage tous nos soldats que tu rencontreras à rentrer comme toi.... Il y a de l'orage en l'air.

Le Mâconnais s'empressa de rejoindre ses camarades. Il avait déjà perdu tout goût à l'aventure, ses beaux rêves s'envolaient en fumée. Il communiqua à tous les Français qu'il trouva sur son passage les appréhensions de son lieutenant, et chacun regagna son quartier.

La nuit vint. Mesr ressemblait à une mer houleuse. Les excitations des riches et des fanatiques ulémas, qui avaient enfin trouvé l'occasion favorable de mettre en œuvre le grand ressort de la religion, commençaient à porter leurs fruits.

Cependant, de cette sourde fermentation à une révolte ouverte, lorsque les Français, sans doute sur leurs gardes, occupaient la ville en tous sens, il y avait encore loin.

Une occasion, une circonstance, ou l'audace d'un homme pouvait seule faire éclater la rébellion.

Dans le faubourg el Karafe, entouré de jardins, s'élève une habitation somptueuse. Le marbre, les fontaines jaillissantes, les divans et les coussins soyeux n'y font pas défaut.

Sur une ottomane de velours d'Alep, son beau bras appuyé sur un coussin de brocart, une femme d'une trentaine d'ans est assise. Deux esclaves noires de Sennaar s'occupent incessamment à l'éventer avec un éventail de plumes d'autruche. Une troisième brûle des parfums sur une cassolette d'argent.

Mais si le corps de la belle kadine a l'air d'être en repos, son esprit est agité, son âme fiévreuse, et la mousseline de fibres d'ananas qui recouvre son sein à l'étroit dans une sadria (veste) de satin bleu, ornée de perles blanches, se soulève et se meut comme la mer agitée par la tempête.

Devant elle, sur une petite table ronde en bois de citronnier, très basse et incrustée de [illegible] en nacre, s'étalent en vain des confitures exquises, des fruits aux couleurs vermeilles et le scherbet (sorbet) parfumé.

—Mirzane ne revient pas! s'écrie-t-elle en [illegible] les doigts. Zuléma! allez donc voir.

Une esclave grecque, assise sur une natte à ses pieds, s'empresse de se lever et de sortir.

—Ce cady (soldat) ne viendrait-il pas plus que son kachef? Ah! le chien! moi qui brûlais pour lui! Moi, la veuve du scheik Kemir, propriétaire de tant de rizières du Delta et grand cadi de Tant, la ville des foires et des pèlerins!.... Je me vengerai!

Elle fit un signe, et l'une des esclaves, beauté de bronze de l'Abyssinie, lui tendit le scherbet dans une verre de cristal. Mais elle humecta à peine ses lèvres de la limonade odorante, rendit la coupe à l'Abyssinienne, promena son regard distrait sur les friandises de la table, et s'accouda sur son coussin en murmurant des paroles de colère.

Fatouma demeura ainsi immobile, mais les sourcils contractés, ses yeux errant sur les versets du Koran et les arabesques qui ornaient les murs de la salle au milieu de laquelle, dans un bassin de marbre, retombait en gerbes un jet d'eau limpide. Ses négresses continuaient à jouer de l'éventail, tant pour lui donner de l'air que pour écarter les insectes.

Au bout d'un quart d'heure, Zuléma revint, avec l'almée.

Fatouma se redressa vivement.

—Il n'est pas venu! s'écria-t-elle, en remarquant la figure pâlie de dépit de sa messagère.

—[illegible] Non, celti! [illegible] il faut [illegible] de l'attendre plus longtemps. [illegible] Mamelouks sur la terrasse [illegible]

Mais la celti [illegible] de l'ottomane, [illegible] s'écria [illegible]: —J'ai une chose à faire de nos [illegible] Bedouine! mes voiles, mon rhabara.... Djiana! va faire seller deux mules, et dis au cavouas de se tenir prêt.

Tandis que deux filles mingréliennes s'empressaient autour de leur maîtresse, [illegible] Mirzane demanda:

—Quel est votre dessein, celti?

—Tu vas m'accompagner.

—Où allons-nous si tard?

—A la mosquée El Azhar.

—Je sais bien ce qui se passe. Tout Mesr fermente....

—En effet, je l'ai remarqué.

—Il ne s'agit que de mettre le feu aux poudres, pour que tous ces chiens de Francs soient exterminés. Je veux me venger d'eux, en masse.

—A la mosquée! s'écria l'almée.

—Vous exciterez donc à la révolte le peuple répandu dans les rues?

—Je ferai prêcher la guerre sainte.

—Par quel moyen? demanda Mirzane.

—Oublies-tu que le cousin de mon mari défunt, l'uléma Seyd Mohammed, me presse depuis longtemps de devenir sa femme?

—Vous allez vous remarier, celti? reprendre les chaînes?

—Je le lui promettrai du moins, mais j'ajouterai tout bas: Si Dieu le veut... Mais j'aspire avant tout après la vengeance. Nous verrons après.

—Vous écoutera-t-il?

—Je veux qu'au lever du soleil on coure aux armes.

Les mules étaient prêtes. Fatouma et l'almée se mirent sur le bât, et le cavouas, avec son bâton ferré, précéda les deux femmes, qui prirent le chemin de la grande mosquée.

L'uléma reçut avec empressement la belle et riche veuve de son parent, le cheik Kemir. Leur entretien dura à peine vingt minutes.

Une heure après, les lumières brillaient dans toutes les mosquées, grandes et petites, dans les mesdjid où l'on se prosterne, comme dans les djimi où les croyants s'assemblent pour la prière, comme dans les zaouias, chapelles funéraires, où l'on instruit les enfants.

Les ulémas et les cadis frappaient aux portes des derwiches et des santons parcouraient les cafés: les muezzins, au lieu de monter au balcon des minarets, se promenaient dans les bazars et les impasses invitant les fidèles à se rendre dans les lieux saints sans tarder.

Dans les member, chaires à escalier droit, montèrent les khatib, qui prêchèrent à la foule la révolte, au nom d'Allah et de son prophète.

Toute la nuit se passa de la sorte dans une sourde agitation, car tout cela se faisait sans grand bruit, dans les sermons, la prière, les rikas ou génuflexions, les adorations ou soudjouds.

Le 21, à la pointe du jour, toute cette population fanatisée par les sermons, surexcitée par la fièvre et la veille, se répandit dans les rues. Partout des rassemblements.

Une foule considérable se porta en tumulte au palais, où le divan était assemblé, pour inviter celui-ci à se mettre à la tête du mouvement, qui devait chasser de la ville sainte cette poignée d'hommes qu'on ne dépeignait plus que comme les oppresseurs les plus odieux.

Se fiant à la faiblesse numérique de la garnison et à l'éloignement des différents postes occupés par elle, des détachements nombreux se portèrent simultanément dans les quartiers particulièrement occupés par les Français, et massacrèrent tous ceux de ces derniers qu'ils rencontrèrent, les habitants même qu'ils soupçonnaient d'être leurs partisans furent égorgés.

La maison occupée par le général Caffarelli fut investie et mise au pillage. Fort heureusement, cet officier était sorti de bonne heure pour aller, avec le général en chef et presque tous les officiers de l'état-major, visiter l'île de Roudah, où il était question de faire quelques établissements militaires. Deux ingénieurs des ponts et chaussées se trouvaient seuls dans la maison de Caffarelli, au moment où les révoltés s'y présentèrent en poussant des hurlements effroyables.

Les deux officiers, n'écoutant que leur courage, rassemblèrent les domestiques du général et voulurent opposer une vive résistance à ces furieux, mais forcés dans les derniers appartements de la maison, les malheureux ne purent éviter la mort et furent mis en pièces.

(A continuer.)

Le meilleur tonique ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA, DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frissons, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York et se vend chez tous les pharmaciens respectables.
[illegible] mars—3m

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 19 mai 1869.

Le marché monétaire est encore facile, mais le taux de l'intérêt est toujours, dans la rue, de 10 pour cent par an, à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre et de 1 à 1 1/2 pour cent le papier de commerce bon à No 1 sans garanties collatérales. Les billets hypothécaires peuvent se faire à 10 à 12 pour cent par an le No 1 et 12 à 15 le No 2. Les banques escomptent la plupart des bons billets de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courte échéance, sur des garanties satisfaisantes.

L'or a ouvert à 141 1/8 à 141 3/8 contre 141 7/8 à New York, après s'être vendu à 142 3/4 et à 141, il a fermé irrégulier à 142 1/2 à 142 3/4. Les opérations embrassent $25,000 ($5000 à 141, $4000 et $1000 à 141 1/4, $5000 à 141 3/8, $10,000, en deux sommes égales, à 141 1/2, $10,000 à 141 5/8, $7000 et $35,000, en plusieurs montants, à 141 3/4, 20,000 à 141 3/4, $15,000 ($5000 et $10,000) à 141 7/8, $25,000 ($10,000 et $15,000), comptant, et $10,000, option de l'acheteur, mardi, à 142, $5000 et $16,000, comptant, au même taux, $10,000 à 142 1/8, $[illegible] ($5000, 5000, 15,000, 15,000 et 25,000) à 142 1/4, $3000 à 142 3/8, $5000 142 5/8 et $5000 à 142 3/4.—Il ne s'est pas vendu d'argent. Les demi-piastres américaines sont cotées à 136 à 137 et les piastres mexicaines sont nominales à 145 à 115 1/2.

Nous avons à constater une demande animée de change étranger et une hausse de 1 1/2 à 1 3/4 pour cent. Les ventes de sterling comprennent 23,000 livres No 1 à 153 1/2 à 154 1/8, 3,300 livres connaissement No 1 à 154 1/8, 10,000 livres connaissement No 1 à 154 à 154 1/8, 6,000 livres clear No 1 154 1/2 à 155, 6000 liv. à 155, 6000 liv. a —, et 2,000 liv. de premier ordre à 109 en or—Dans le change sur France, une forte somme de banque et 50,000 francs, en change de commerce No 1, à 3.65, et 100,000 (45,000 et 50,000) à 3.63 3/4. Le sterling peut être coté à 154 1/2 à 155 1/2 le connaissement No 1 et clear et 155 3/4 à 156 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3 65 à 3.63 3/4 le change de commerce et 3 62 1/2 à 3 61 1/4 le change de banque.

Le change américain a été calme et a fléchi. Les banques ont tiré sur New York au pair à 1/8 pour cent de prime. On a vendu $20,000 (10,000 et 10,000), en change de commerce, à vue, sur New York, à 1/8 d'escompte, $50,000, à vue, à 1/4.

100 actions du chemin de fer des Opelousas se sont vendues hier, à $3—M. G. de Feriet a vendu, à l'encan, aujourd'hui, 50 actions de la Compagnie Good Intent de remorqueurs de la Louisiane, avec un dividende de 10 pour cent, à 65 et 448 actions de l'ancienne Compagnie Good Intent de remorqueurs de la Nouvelle-Orléans à 65.

Les billets de la ville n'ont pas été en demande. Ils sont cotés à 24 pour cent d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 23 1/2 et vendu à 24 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi, 19 mai 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2650 balles prises en grande partie aux taux antérieurs et le reste à des prix plus faciles et qui demandent une baisse de nos chiffres les plus élevés de strict low middling, mais pas d'autres changements. Nous cotons actuellement ordinary 24 à 25, good ordinary 26 à 26¾, low middling 27¼ à 27½, middling 28¼ à 28½ et strictement middling 28¾ à 29.

La demande a été modérée à l'ouverture du marché et subséquemment elle a été stimulée par une nouvelle hausse de l'or et du change étranger, mais attendu la teneur décourageante des dépêches de Liverpool les acheteurs n'ont pas voulu payer des prix plus pleins même pour les meilleures qualités, les facteurs alors, afin de pouvoir réaliser, ont dû accepter les taux antérieurs offerts pour ces mêmes grades tandis que les basses qualités ont été négligées, et n'ont pu s'écouler sans baisse. Ceci ne s'applique pas au strict good ordinary, qui a été rare et ferme, mais le barely good ordinary a été offert pour moins que les cours les plus bas. Le Liverpool middling s'est vendu à un prix au-dessous de 28¼ c, mais conformément aux vues générales, nous mettons ces chiffres comme les moins élevés de notre échelle. La demande a été faite en majeure partie pour la Grande Bretagne, mais une faible partie du coton vendu a été prise pour l'Espagne et pour le Continent et peu pour le Nord. Les télégrammes de New York, lesquels ont annoncé que l'or était à 143 3/8 n'ont été reçus que vers la clôture.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1er septembre 1868 bls.		3044
Arrivé depuis notre dern. rap	223	
Arrivé précédemment	803014	803237
		806281
Exporté aujourd'hui	2566	
Exporté précédemment	741874	744440
Stock en mains, à bord des nav.		61841

FRET—Les offres de tabac pour les ports étrangers deviennent plus pressantes, mais autrement le marché n'a éprouvé aucun changement. Dans le cabotage les affaires sont circonscrites. Nous cotons.

Coton sur vapeurs pour Liverpool à 5/8d la livre, do pour New York à ½ à — cent. pour Boston 3/4 cts la livre, pour Philadelphie — et laine, farine pour les ports du Nord 65 à 75 c le baril; mais pour les ports du Nord 11 à 16 cents le boisseau, farine pour Liverpool 3s 6 d le baril, tabac pour Liverpool 37 s 6 d le boucaut. Tabac pour le Havre $9 50 le boucaut, farine pour Liverpool 3s 6d le baril.

Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 5/16 d — à — la liv, coton pour New York $3 la balle, do pour Boston $2 la balle, coton pour le Havre ¾ cent. la livre, coton pour Brême ¾ à — cent la livre, tabac pour Brême 30s à —, tabac pour le Havre $9 à, tabac pour Brême 30s le boucaut, tabac pour Londres 35 s le boucaut, grains en grenier pour Liverpool 8 à 8½d le boisseau, do pour les ports du Nord 10 à le boisseau, gâteaux de graines de coton, pour Liverpool —, le tonneau.

SUCRE ET MÉLASSE—Il ne s'est rien arrivé ce matin et dans le sucre au débarcadère il ne s'est fait que des affaires en détail. Un lot de 20 boucauts de prime s'est vendu de seconde main à des conditions privées, mais qu'on dit comprendre environ 13¼ c la livre. Les sucres clarifiés s'améliorent. Un lot de 150 boucauts de jaune clarifié s'est vendu à 15¼ c la livre. Dans la mélasse la seule transaction qui ait eu lieu a embrassé un lot de 35 boucauts de recuite à 50 à 64 c le gallon. Le guarapo et la mélasse de Cuba sont calmes et il ne s'est rien fait dans cet article.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steam. Thompson Dean, de St Louis, et le Dexter, de Louisville sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché est calme et la superfine et double extra sont rares, mais il y a un fort stock de grades plus élevés. Les principales ventes aujourd'hui ont embrassé 300 barils pris pour le commerce et dans l'ordre suivant: 100 de superfine à $5 37½, 100 de même pour la qualité vaut et 60 de triple extra $6 25, 100 et 300 do à $6 50; 50 d'extra de choix à $6 75, 300 de superfine, 250 de triple extra et 130 d'extra de choix à des conditions privées. Il s'est fait quelques demandes de farines pour l'exportation mais ces ouvertures n'ont amené aucun achat.

MAÏS—Le maïs est ferme, on demande et les prix de l'article tendent à la hausse. Les ventes [illegible] tiels, dont 290 d'ordinaire mélangé à 70 c, 1000 de blanc en magasin à 77 c, 1200 de blanc au débarcadère à 78 c, 260 de jaune à 78 c et 300 de blanc à 80 c le boisseau.

AVOINE—Rare et en demande. Article ferme—[illegible] à 79 c le boisseau.

SON—L'article est rare. Ventes de 100 sacs à $1 25 les cent livres.

FOIN—L'approvisionnement du foin est ample et la demande de l'article est inactive. 50 balles de prime se sont vendues aujourd'hui à $27 et 100 à $28 le tonneau.

PORC—Calme et il ne s'en fait que quelques affaires en détail à $32 75 à $33 le baril de mess. Un lot de 100 barils de mess s'est vendu à des conditions privées, mais qu'on suppose comprendre $33 le baril.

BACON—Dans l'article il ne se fait que des affaires en détail ou par le placement à 13¾ c la livre d'épaules, 17¼ c pour les cotés clear ribbed et 17½ cts pour les cotés désossés. 5 barriques d'épaules vendues à 13 3/8 cents la livre.

BREAKFAST BACON—Celui du Nord commande 20 c la livre et celui de l'Ouest 20 cts la livre.

VIANDE SALÉE A SEC—Les épaules se vendent en détail à 13½ c la livre. Un lot de 30 caisses—environ 15,000 livres—d'épaules s'est vendu à 12¾ cts la livre.

SAINDOUX—Continue à être en demande à des prix fermes. 50 tierçons vendus à 18 3/8 c et 44 barillets de prime fait à la chaudière à 19¼ c la livre.

CAFÉ—Il ne s'en fait pas de demandes pour l'intérieur, et les prix de l'article ne sont pas aussi fermes. Nous cotons nominalement: prime—droits payés en or—16¾ à 17¼ cts la livre, bon 15¾ à 16¼ c, beau 15 à 15½ c, ordinaire 14 à 14¾ c la livre. Stock en premières mains 18000, en secondes mains 25,000 sacs.

LAINE—La laine nouvelle arrive assez fréquemment, mais la demande de l'article est peu active. Laine lavée 30 à 37 c la liv, mexicaine 18 à 20 c, do pleine de glouterons 14 à 18 c; de la Louisiane 20 à 27 c, do du Texas ½ à ¾ merinos à 25 à 29c. do du lac 24 à 26 c la livre.

PERCHES POUR CERCLES—Environ 500,000 perches sont sur le marché et en premières mains. La demande de l'article est bonne, mais les acheteurs demandent une baisse de prix. Nous cotons les perches pour barils à $25 à $27 50 et pour boucauts $50 à $55 le millier. Les premières se détaillent à $30 à $35 et les dernières à $60 à $65 le mil.

SEL—La demande de sel de Liverpool continue à être bonne pour la Rivière Rouge et pour l'intérieur; offres de prix antérieurs, savoir: fin $2 35 à $2 40, gros $2 25 à $2 30 le sac; les forts lots pris en entrepot paient 10 cts de moins. Le sel des îles Turques est nominal à 45 à 50 cts le boisseau. Le sel de roche de la Louisiane en sacs est offert à $20 à $22 le tonneau.

PEAUX—Les peaux sèches sont cotées aux taux antérieurs, tandis que les peaux humides provenant des abattoirs de la ville sont actives et fermes. Nous cotons la peau salée à sec 16 à 17 c, le country dry flint 12 à 18, les peaux préparées au Texas 19 à 20 c. do mexicaines 20 à 21 c, wet city slaughter 8 à 8¾ c, peaux de vache comme elles se comportent 8½ à 8¾ c, kips 10 à 12 c la livre.

FROMAGE—Le marché est bien pourvu de fromage et les prix de l'article sont stables. Nous cotons la qualité de choix 20 à 23 c la livre.

PROVISIONS NAVALES—Les plus hauts grades de résine sont rares et en demande, mais les autres qualités sont calmes. Nous cotons le virgin dip à $5 le baril, No 1 à $3 25 et le commun $2 25 le baril. Le goudron et le brai sont calmes et sans changements. L'esprit de térébenthine est offert en lots à 45 c le gallon.

BREAKFAST BACON—Celui du Nord et celui de l'Ouest commandent 20 c la livre.

RIZ—L'approvisionnement de riz de la Louisiane est faible, mais il suffit amplement aux besoins du moment. Les cotes sont nominales: ordinaire à 7½ c, prime 8 à 8¾ c et choix 9 à 9½ c la livre.

SACS EN PITRE—Sont inactifs et nominaux à 18½ à 19 c le sac.

comme suit:

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 20 mai 1869.

Arrivé, hier—17 veaux et veaux d'un an, 17 vaches à lait.

Vendu—325 bœufs du Texas, 310 veaux et veaux d'un an, 25 cochons, 67 moutons, 7 vaches à lait.

A vendre—301 bœufs du Texas, 325 veaux et veaux d'un an, 404 cochons, 363 moutons, 57 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	30 00 à	40 00
Do do 2me do do	— — à	— —
Bœufs du Texas, 1ère do do	35 00 à	55 00
Do do 2me do do	[illegible] 00 à	45 00
Do do 3me do do	15 00 à	25 00
Do do, nourris au maïs, 1ère qualité, par livre net	— 00 à	— 00
Do do, nourris au maïs, 2me qualité, par livre net	— 00 à	— 00
Cochons, par livre, gr	— 7 à	10
Moutons, 1ère qualité, par tête	5 00 à	8 00
Do 2me do do	2 50 à	3 50
Do 3me do do	— — à	— —
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00 à	100 00
Do 2me qualité, par tête	50 00 à	60 00
Veaux, par tête	6 00 à	10 00
Veaux d'un an, par tête	6 00 à	7 00
Chèvres, par tête	1 50 à	4 50

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille, Jeudi matin, 20 mai 1869.

La journée d'hier a été très agréable et les habitués de la Levée avaient l'air jubilant. On remarquait sur les wharfs plus d'animation que la veille.

Le fleuve était hier soir à 3 pouces de la marque de 1862.

ARRIVÉS HIER—L'Ella May, de la paroisse Plaquemines et le Thompson Dean, de St Louis.

PARTIS, HIER: Le Crescent, l'Annie Wagley, le Welcome, le Wild Wagoner, le Selma, le Gov. Allen, le Grosbeck et le J Kilgour.

Le New Era, capitaine A. Dugas, partira aujourd'hui. Ce bateau fait trois voyages par semaine et dessert la côte jusqu'à Donaldsonville. M. A. Trepagnier est chargé de la comptabilité et Ozémé Landry du département du fret.

Ce soir, à 5 heures, le Rose Franks, capitaine J Dalferes, partira pour le bayou Lafourche jusqu'à Lockport.

Le bateau régulier Myrtle, capt. W. S. Basset, part trois fois par semaine pour la Quarantaine, paroisse Plaquemines, savoir les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures du matin. M. Leo Bayhi est chargé de la comptabilité.

Le National, commandé par le capt. E. Gros, est sur la liste des départs de demain. Il partira, à 10 heures. Ce bateau fait deux voyages réguliers par semaine, jusqu'à Bayou Sara. M. J. G. Landry en est le comptable; cet officier, qui s'est toujours distingué par son obligeance et son affabilité, est secondé par MM. S. Heno et H. Streck.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.
LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.
Le plus efficace qu'il y ait au monde.
Toutes les mères doivent l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?
Ont-ils un appétit vorace?
Ont-ils le ventre dur et enflé?
Ont-ils une langue sale et un goût dégoûtable?
DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.
Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?
Ont-ils des déchirements d'estomac?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds?
DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.
Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.
LE VERMIFUGE DE McLANE
N'est pas du candi dangereux.
LE VERMIFUGE DE McLANE
Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.
N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.
Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.
On le vend dans le monde entier.

Pianos et Musique.
A. ELIE,
Musique, Pianos et Instruments,
16..RUE ROYALE..16
Entre Canal et Douane.
PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos.
Instruments de musique de tout genre,
Cordes françaises et italiennes de choix,
Grand assortiment de musique.
Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres. 17 déc—6m

Pianos, Musique et Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46........RUE ROYALE........46.
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord) PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c. &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.
Le tout offert à des prix exceptionnellement réduits.

INSTITUTIONS.
INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DEBON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. [illegible]—1an

Collège Classique et Commercial,
189....RUE QUARTIER....189,
Entre Rampart et Bourgogne.
Directeurs: Rev. C. HAYDEL—Chs. BLETON.
LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus [illegible]
Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv—1an

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire,
Près d'Alexandrie, Louisiane.
Fondé et soutenu par l'État de la Louisiane.
Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, à Alexandrie, Louisiane. 11 janv—1an

Collège de Ch. Garon,
Angle des rues Orléans et Rampart.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.
Classes du soir pour les grandes personnes de 8 à 9½ h.
INSCRIPTION [illegible]
Classes du jour.............. de $3 à 5 par mois.
Classes du soir.............. de $5
[illegible]—1an

THEATRES, BALS, etc.
Théâtre de l'Opéra.
Jeudi, 20 Mai 1869.
BÉNÉFICE DE M. ENGEL.
2e, 3e, 4e et 5e actes de
ROMÉO ET JULIETTE,
Opéra de Gounod.
1er acte de
LA TRAVIATA.
Les portes s'ouvriront à 6 1/2 heures et le spectacle commencera à 8 heures.
Vendredi 21—Bénéfice de M. NORMANDIN.

GRANDS TABLEAUX DES ENFANTS.
Exposition dans un but charitable,
—AU—
Théâtre de l'Opéra,
LUNDI, 24 MAI 1869.
—TABLEAUX—
1—La Naissance du Printemps,
2—La Mode ou la Danse des Papillons,
3—La Cour de Titania,
4—Le Rêve de Jacob, en miniature;
4—Une Scène de Mariage.
Comité de Réception et Commissaires:
Genl T M Scott, F. N. Butler, Maj. Douglas West, E. F. Blanc, J. Lallande, C. Brief, Scott Gallagher, Mal. Austin, E. G. Moeller, Henry V. Ogden, C. M. Loverton, Albert Vaught, A. Hunt, L. M. Marks Jr.
Portiers:
Jno. Bein, E. Belknap, M. Kursheedt, C. L. C. Dupuy.
Après les tableaux, il y aura un bal d'enfants sous la direction du Prof Vegas. Le bal durera jusqu'à 11 heures et la salle sera alors laissée aux grandes personnes.
Prix du billet.........$1 00.
Do do pour les enfants..... 50.
Les billets se vendront aux principaux magasins et au bureau du Trésorier, M. C. Brief, No 31 de la rue Natchez. 18 mai—6t—FF

ACADEMIE DE MUSIQUE.
DIMANCHE, 16 MAI 1869.
DEUXIEME SEMAINE DE LA COLOSSALE CONSOLIDATION
Gregory.
Effrayante ascension du PETIT ETHARDO.—Intermède comique triple et de parterre des FRERES GREGORY.—Pyramide en cristal, par Melle GREGORY.—Cirque miniature de Melle GERTRUDE SHERIDAN et MACK.
Matinée GREGORY à midi.
16 mai

Théâtre des Variétés.
Positivement la dernière semaine.
W. R. FLOYD.........Locataire et Directeur.
ANNONCE EXTRA.
La direction a le plaisir d'annoncer qu'elle a effectué un engagement, pour une courte saison seulement, avec la fameuse et populaire "Famille PEAK, les Sonneurs de Cloches" qui reparaîtra à la Nouvelle-Orléans après de longues années.
MARDI, 11 MAI,
Et tous les soirs, durant la semaine.
GRANDE MATINEE!
Le Samedi, à midi.
Les élèves des écoles sont admis à ces matinées,
Pour vingt-cinq cents.
3me tournée annuelle de la
FAMILLE PEAK,
SONNEURS DE CLOCHES SUISSES,
et la célèbre
FAMILLE BERGER,
Exécutant sur des instruments, assistés de
SOL SMITH RUSSELL.
Le plus grand artiste, comme chanteur, bouffe et mime de notre époque.
TOUT CE QUE L'ON DONNE EST NOUVEAU BRILLANT ET ATTRAYANT.
Prix d'admission—Premières Loges et Parquet, $1. Loges de famille, 50 cents. Galerie, 25 cents. On peut se procurer des sièges sans rien payer de plus.
11mai— W. W. FOWLER, Agent d'affaires.

MUSEE.
No 103 rue St-Charles.
Signor D MARIANO CAIFASSI.
ARRIVÉ dernièrement de la Havane avec la grande collection de figures en cire, de grandeur naturelle, vient de faire préparer les émouvants tableaux de l'assassinat de Lincoln par Booth, de l'exécution de Maximilien et de Leon et Medina, pat (?) frères cubains exécutés récemment par la garrote, à la Havane. On voit, dans ce dernier groupe de cinq personnes les deux victimes, le prêtre capucin, le bourreau (un nègre) et le capitaine des gardes.
N. B.—Un cabinet privé sera bientôt ouvert pour le public. 4 mai

Grand Bal Paré
DONNÉ PAR
La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans, à la salle de l'Opéra, le samedi 22 mai 1869 au bénéfice de cette institution.
COMITÉ D'ARRANGEMENTS.
MESSIEURS
Jh Girod, A Barbier, Dr C Marineau, P P Chabert, J Dauty, E Masquère, P Casse, L Meuler, F Margeau, P Galet, R Bardeau, H Montreuil, A Paris, P Andrieux, E Bret, C Carite, V Louis, D Baer, A Aleixter,
Jh Truent, Jh Leblanc, Dr E Boyet, Ja Schweitzer, F Mérite, L E Marchand, L D Lévy, F Casaux, J Houndaire, P Barthe, J Bourbon, L Philippe, A Wesmineer, L C Chapotel, N Fidel, P Crabites, R Dumestre, A Dondeguel,
J J Bonnaffé, Dr J Touatre, L Gadeheau, J L Bérel, M Gadeheau, A Mesnard, J Simac, M Mongelle, C Mangin, J Jacques, L Marchand, R Brousselet, H Michon, Michel Lion, T Gellain, B Lanabère, J Streno, A Blanc.
COMITÉ D'INVITATION.
MESSIEURS
E Godinot, C Mardry, J Maumus, C Tronel, M Bégué, L Larrieu, M Borie, J Cassou, B Masson, F Bordeaux, P Bouche, P Suberbielle, L Sondals, B Brunet, S Gastreaux (?), E Gallo, E Lestère, G Cassebon, E Braquet, A Barq, G Villeneuve, P Bonnaffé, Gabriel Dubeq.
Prix du Billet..........$3.
Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la direction, en désignant les noms et résidence. On peut se procurer les cartes chez MM. Ja Schweitzer, coin Royale et Orléans—Jh Leblanc, rue Vieille-Levée, No 265—A Dondeguel, rue de Chartres, No 8—P Andrieux, coin Poydras et Baronne—J J Bonnaffé, rue Vieille-Levée, No 47, ainsi que chez tous les membres de la direction du Bal.
A partir de ce jour, les réunions de la Direction auront lieu à l'Asile de la Société, rue Ste-Anne, tous les lundis et vendredis à 8 heures du soir.
On recevra des propositions pour le restaurant, la barre et le vestiaire, jusqu'au vendredi 14 mai prochain, à 7 heures P M, à l'Asile de la Société.
Par ordre du Président,
J. BONNAFFÉ, Secrétaire.
27 avril

FESTIVAL DES POMPIERS
ORGANISÉ PAR
Mississippi Steam Fire Engine Company No 2.
—DE—
PELICAN HOOK AND LADDER Fire Company No. 4,
Au Profit de la Caisse de Secours,
—AUX—
FAIR GROUNDS,
DIMANCHE ET LUNDI: 30 et 31 mai 1869.
COMITÉ D'ARRANGEMENTS:
E. Slessey, Mississip No 2, Francis Rawle, Pelican No
Toby Hart " " Léon Bertoli " "
A. Miller " " F. Guériger " "
Geo. Price " " L J. Jourdan " "
Walter H. Rogers " Henry Andry " "
Un magnifique Orchestre sera sur les lieux, et il y aura, le soir, un GRAND BAL sur la Plateforme des Danses.
Il y aura une série de COURSES et de LUTTES sur la voie circulaire, ainsi que nombre de spectacles et de Jeux dans l'Arène et dans la plaine intérieure.
Avis sera donné en temps et lieu pour la vente des locations, etc.
Prix d'entrée: Messieurs, 50 cents. Dames et Enfants, gratis.
FRANCIS RAWLE Secrétaire, No. 13, rue Carondelet.
2 mai—2 9 16 23 au 30 mai

Bureau de la Compagnie LOUISIANA PETROLEUM et COAL OIL.
Nouvelle-Orléans, 15 mai 1869.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu MERCREDI, le 16 juin 1869 à 12 heures P. M., aux bureaux de la Compagnie.
La convocation est faite d'après la charte de la Compagnie, afin de modifier, changer ou amender la dite charte, la plus grande ponctualité est requise.
Par ordre de ALEX HILL, Président.
JULIEN MICHEL, Secrétaire. 15 mai—au 16 juin

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississipi, du Sud et de l'Ouest.
Memphis, Tenn, 6 mai 1869.
AVIS est donné à ceux que cela concerne qu'une réunion des actionnaires de cette Compagnie aura lieu, au bureau de la compagnie, No [illegible] de la rue Commerce, dans la ville de la Nlle-Orléans, le LUNDI, 24 mai 1869, à 11 heures du matin, dans le but de revoir et d'amender la charte de la Compagnie.
Par ordre du Président. NEWTON S. OTIS, Secrétaire.
14 mai—10f

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilleurs, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à égrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Moulin, des Bouches à fourneaux, des Grilles à sucre, et toutes sortes de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & CO.

Ardoises. Ardoises. Ardoises.
CARRIERES PEN ARGIL—Compagnie d'ardoises de la Pennsylvanie—Fabrique les meilleures qualités d'ARDOISES BLEU FONCÉ A TOITS.
[illegible]
BRIDGE & SON, Agents, No 118 rue Gravier, Nlle Orléans.
18 fév 3m

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant.
D Installations de Gaz, Tuyaux, [illegible] etc.
No. 128, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.
[illegible]—1an Nouvelle-Orléans

Tonnellerie qui a remporté le prix.
AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.
LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. [illegible]
R. J. BERKERY,
Nos 21, 23 et 25 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
[illegible]

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES.
Hôtel De Soto.
LES personnes qui voudraient passer l'été agréablement sans quitter la ville, doivent s'adresser à l'Hôtel De Soto, coin Bienville et Peters. [illegible]
[illegible] 10 mai au 6 juin

HOTEL FIJUX,
No 16 Waverley Place, près Broadway,
NEW-YORK.
Mr JULES FIJUX a l'honneur d'annoncer à ses amis de la Nouvelle-Orléans qu'il est, comme par le passé, prêt à les recevoir, et leur offre, avec la meilleure table de New-York, toutes les accommodations d'un Hôtel de première classe, à des prix très modérés.
13 mai, 1m

Hotel des Sources Bladon,
COMTÉ CHACTAW, (ALABAMA).
CE célèbre hôtel est ouvert et peut recevoir les pensionnaires. Le propriétaire ne négligera rien de ce qui est de nature à contenter ceux qui cherchent le plaisir et profiter aux malades.
Il y a, en outre du grand hôtel, plusieurs cottages pour familles et messieurs, et les arrangements pour les bains minéraux sont au complet.
Un corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal restera ouverte.
L'attention des malades est appelée sur les incomparables vertus de l'eau des Sources Bladon que la Faculté de la Louisiane et des états voisins ont recommandé dans la dyspepsie, [illegible] les maladies de foie, les maladies de femmes, les maladies d'entrailles, les maux des reins, les rhumatismes et l'épuisement du sang.
Pension, $15 par semaine; enfants au-dessous de 12 et domestiques de couleur moitié prix; [illegible]
Des bateaux partent de Mobile tous les mardis et samedis après-midi pour les Sources.
MM. Jameson, Baizer & Co, marchands de commission en gros, [illegible] Nlle-Orléans, sont les seuls agents pour la vente de cette eau en baril [illegible]. Ces messieurs donneront tous les renseignements nécessaires.
8avril—3m JAS. CONNER & CO.

Restaurant de Paris,
32 rue Bienville,
OSCAR LEUBEY, Propriétaire.
PHILIPPE FORGET, Gérant.
Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitués. 15 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE.
Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toutes espèces de vins de choix. Les soupers, dîners, repas de noces, etc, y sont fournis sans délai.—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées y seront louées par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

AUGUSTE BROUÉ.
CAMPEMENT-RESTAURANT
(Old Pelerin)
73.......Rue de Chartres........73.
M AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public que l'on trouvera chez lui tout ce que le marché offre de plus délicat. Bonne table et bons vins, et prix réduit. [illegible]
1er mai—1m

RÉOUVERTURE
Du Lake Park House et Restaurant de
N. MILLER,
au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.
LA RÉOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière.
Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.
De belles chambres pour repas et mariages y sont ménagées.
N. MILLER, Lake Park House. 20mar—6m

Café des Pyrénées,
TENU PAR D. BOUSSE,
43........Rue St-Louis........43
Troisième Passage de la Bourse.
Bon café et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits. 20 fev—6

BISMARK.
CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est fondé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIÈRE, DE JEUX D'ÉCHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte. [illegible]

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, NO 10,
Nouvelle-Orléans.
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA, Propriétaire.

AVIS.
A partir de SAMEDI, 1er mai 1869, le bateau à vapeur WARREN BELLE reprendra ses voyages réguliers à Madisonville tous les samedis. Il quittera [illegible] à l'arrivée du convoi de midi, de [illegible] Nouvelle-Orléans.
Par ordre,
30 avril—1m T. D. HINE, Surintendant.

AU VIEUX PECHEUR,
132....PASSAGE DE LA BOURSE....132
(ENTRE ST. LOUIS ET CONTI.)

AUGUSTE THÉZÉ a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients de la ville et de la campagne qu'ils trouveront chez lui, comme par le passé, un grand assortiment d'articles de pêche, tels que SEINES [illegible] de toutes dimensions, ÉPERVIERS, CARLETS, TRÉMAILS, NASSES, LIGNES et HAMEÇONS de toutes grandeurs et qualités. [illegible]
12 mars 1m

$40--$45--$50,
Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON,
—AU—
No 6 DE LA RUE BARONNE.
ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.
Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.
On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. ENGE, Boîte Box 697, Nlle-Orléans. 15mai—6m

A Vendre à bon marché.
UN BUGGY de Philadelphie (avec les harnais) [illegible]
1 mai—6f

CIGARES. CIGARES
Premier prix à l'Exposition de 1869
F. SUAREZ
12........RUE COLUMBUS........12.
Entre Remparts et St Claude.
TOUJOURS en magasin un assortiment complet de CIGARES fabriqués avec le meilleur tabac de la Havane, [illegible]

GLACE! GLACE!
Compagnie de Manufacture de Glace, de la Louisiane.
L'ATTENTION des familles, des grocers, des tenants de buvettes, etc., etc., est appelée sur le produit de la glace [illegible]
Nouvelle-Orléans, 11 mai 1869.
12mai—1af D. POCHELU, Secrétaire.

M. Madrara.
A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a fait l'ouverture de son magasin de porcelaines et articles de ménage, au No 107 de la rue Royale, ancienne Orléans.
M. Madrara ayant été en Europe a pu choisir des marchandises des meilleures manufactures de France, d'Angleterre et des États-Unis, invite sa nombreuse clientèle à venir examiner son assortiment de: Porcelaines décorées et blanches, Faïences anglaises "stone china," cristaux français et américains, Plaqué ditto, Coutellerie anglaise et américaine, ferblanterie, etc, etc, etc, qu'il offre à vingt cinq pour cent au-dessous du prix du marché. [illegible] M. A. Bertin, attaché à la maison, et connu depuis longtemps dans ce genre d'affaires. 4mai—1af

L. CRESSON,
PEINTRE,
Au coin des rues Commune et Baronne.
MAGASIN de tapisseries françaises et américaines et d'objets de peinture. Il se charge de peindre les maisons et les enseignes. Pose de vitres, dorures, encadrements, &c. Décors en tous genres. 13 mai—1an

SIROPS SUPERIEURS.
LE soussigné fait savoir aux personnes qui tiennent des établissements de soda et de cafés, qu'il est en train et continue de fabriquer ses fameux sirops qui ont donné tant de satisfaction les années précédentes; il a en main en ce moment:
300 douzaines de sirops, tels que:
Limes, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Orangers, Mead, Crème, Bananes, Nectar, Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Naturel, &c, &c.
TOUS CES SIROPS sont fabriqués chez M. ERNEST TURPIN avec le plus grand soin, expressément à l'intention des cafés et soda stands, sous sa surveillance spéciale et particulière et avec des jus importés d'Europe afin de donner à chaque qualité le goût du fruit même, pur et sans mélange. Ils sont garantis ne renfermer aucune substance dangereuse ni aucun produit chimique nuisible à la santé. Les personnes qui achètent des sirops auront donc un immense avantage à venir chez lui, [illegible] des sirops de qualité supérieure, riches et bien parfumés. C'est une grande erreur de croire que le débitant trouve un profit à vendre des sirops de qualité inférieure, car les consommateurs qui trouvent dans un établissement une boisson agréable et rafraîchissante y reviennent pour laisser de côté les places où l'on vend des sirops faibles et sans goût.
ERNEST TURPIN,
1 fév—6m 93 Vieille-Levée.

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessus de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. F. McKinley, l'inventeur des pilons perfectionnés [illegible] des moulins de la Caroline du Sud. [illegible]
Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, Rue Poeyre et Douane, ou aux MM. SONIAT FRÈRES, coin de J. LONG, Kenner P. O.
A vendre—Un équipage de 6 chaudières à vapeur.
1er janv—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.
A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
16 & 18........ST-LOUIS STREET........16 & 18.
20 fév—1 an

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.
ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ÊTRE FORFAITE.
Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.
État des Affaires.
Polices en vigueur.......$[illegible]
Actif.......[illegible]
Revenu annuel.......[illegible]
Pertes payées.......[illegible]
Officiers.
W. H. PECKHAM, Président.
V. GAHAGAN, Secrétaire.
McADAM, Actuaire.
A. PUDIGKAR, Surintendant d'Agences.
DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, éditeurs,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier (Vermilye & Co),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co,
Hon. George Opdyke ex-maire de New York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.
JOSEPH MAGNER,
AGENT GÉNÉRAL POUR LA LOUISIANE,
No 66 DE LA RUE DE L'UNION.
20 fév

MEDICAMENTS.
TONIQUE DE DAVIDSON.
POUR LES FIEVRES EN FRISSONS.
L'Expérience a prouvé que ce tonique est une des plus grandes découvertes du siècle. Il a remporté le premier prix à la Foire d'Etat. Tout le monde devrait l'avoir. A vendre par MM. E. J. HART & CO., BALL, LYONS & CO.
Et au dépôt de médicaments patentés de JOHN FLEMING (dépôt général) au No 1 de la rue de Chartres. 4 mai—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc, etc.
E. GAUDOX,
[illegible] de l'Université de Paris.
Rue Conti et Bourgogne.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.
Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrésolution nerveuse.
Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, obtiendra infailliblement la destruction.
Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.
F. F. DUCONGE, Agent, rue de Chartres, No 98 Nlle-Orléans.

Salsepareille d'Ayer,
POUR PURIFIER LE SANG.

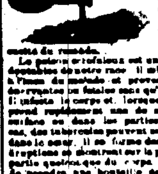

La réputation de cet excellent remède est due aux guérisons qu'il a opérées et dont beaucoup sont réellement merveilleuses. [illegible]
Elle est préparée par Le Dr J. C. AYER & CO, Chimistes, à Lowell, Etat de Massachusetts.
MM. E. J. Hart & Co, Wheelock Finlay & Co, [illegible] dépôt de médicaments patentés de FLEMING et toutes les pharmacies.

L'ANTI PERIODIQUE,
OU
Tonique pour les Fièvres en Frisson,
Du Dr. F. WILHOFT,
Guérit invariablement et toutes les FIÈVRES MIASMATIQUES, savoir:
La Fièvre en Frisson,
Les Frissons,
La Fièvre Congestive ou Fièvre Pernicieuse,
La Fièvre Rémittente Bilieuse.
C'est en outre le meilleur remède pour l'élargissement de la rate, la débilité générale et la névralgie périodique.
L'avantage qu'a l'Anti Périodique sur tous les autres remèdes de ce genre consiste dans ce fait:
1. Qu'il coupe invariablement la fièvre et empêche le retour du septième, du quatorzième et du vingt-unième jour.
2. Qu'il ne produit, à la tête, aucun des symptômes que produit la quinine.
3. Qu'il peut être administré, sans crainte, aux enfants de l'âge le plus tendre.
4. Qu'il ne contient ni quinine, ni arsenic, ni aucun autre poison minéral ou végétal.
A vendre par tous les droguistes et tous les marchands du Sud. [illegible]
WHEELOCK, FINLAY & CO, Seuls Propriétaires, Nlle Orléans, Lne.
14 avril—3m—mar joe,6m—

NEW-FOUNDLAND BITTER.
NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On [illegible] est, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure; rien de ce qui y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique; il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur; c'est un stimulant doux; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.
Notre réputation est garante de sa pureté.
La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.
M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & Co., Mobile, nos agents, le vendent pour [illegible] commerce.
On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.
EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an—Mar 18

Droguerie, Produits Chimiques, &c
BALL, LYONS & CO,
Importateurs et Pharmaciens EN GROS,
42 & 44........CAMP........42 & 44
—ET—
113, 115 & 117...GRAVIER...113, 115 & 117
ONT TOUJOURS EN MAGASIN
UN GRAND STOCK DE
Médicaments Brévetés de France,
—TELS QUE—
Capsules-Mothes, Capsules Raquin, Pilules de Vallet, Charbon de Belloc, Pepsine-Boudault, &c.
—AUSSI—
Médicaments Patentés Américains
DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, HUILES, LIQUEURS, PARFUMERIES, PEINTURES, INSTRUMENTS, CARREAUX DE FENETRES, VERRERIE, Etc., Etc., Etc.
Chaque arrivage du Nord et de l'Europe ajoute à notre assortiment de la maison.
Les Pharmaciens, les Grocers, les Marchands de la campagne et les Planteurs trouveront à acheter chez les soussignés, aux conditions les plus avantageuses, tout ce qui concerne le commerce des Drogueries.
Tous les articles vendus sont garantis de 1re qualité.
Les prix sont aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.
Le magasin sera toujours ouvert aux personnes qui voudront venir examiner le stock, s'informer des prix, etc, etc.
BALL, LYONS & CO.,
42 & 44 Camp, et 113, 115 & 117 Gravier.
20 jan—6m—4 131

De la viande fraiche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marche.
Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en fer blanc, et sans os.
GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.
L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qui s'offre au public comme le meilleur [illegible] de la viande fraîche du marché et celle qui se vend à plus bas prix. Elle n'a pas d'os, elle est dans des boîtes en fer blanc de 6, 10, 15 et 20 livres, et ces boîtes sont dans des caisses de [illegible] livres. Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande cuite ou à la viande salée, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraîche. Lorsqu'elle est préparée et cuite d'après la recette qu'on trouve sur la boîte, elle fait une soupe [illegible] qui est celui de la viande fraîche. [illegible] Comme elle équivaut à la viande fraîche elle prévient le scorbut que produit un usage constant de la viande salée.
Elle se conserve, aussi longtemps, dans tous les climats.
A. C. PIERPONT & CO.
Marchands de grocerie en gros
—Et—
Receveurs de provisions,
No 15 de la rue Nlle-Levée, Nlle-Orléans—Agents.
6mai—6P

Société de Prêts et de Garanties,
AU COIN DES RUES ST-CHARLES ET PERDIDO.
CAPITAL AUTORISÉ—$500,000.
CETTE institution a reçu de l'État de la Louisiane, une charte de vingt-cinq ans. Ayant été fondée une organisation permanente, elle est prête à faire des prêts à CINQ POUR CENT au plus, sur Diamants, Argenterie, Montres, Bijoux, Marchandises sèches, Dentelles, Linge de corps, Meubles, Machines et Immeubles de toute espèce, sur Billets n'ayant pas cours, sur Mandats de l'État, Mandats de la Police métropolitaine, Billets de ville, Bons de Levées, ou toutes autres preuves de dettes de l'État ou de la ville; [illegible] sur les Bons des Etats-Unis. Mandats de quartier maître des Etats Unis, sur le vieil Or et le vieil Argent.
ENTRÉE PRIVÉE. Les Dames trouveront un [illegible] rue Carondelet, une entrée privée qui les conduira au bureau de la rue Perdido.
JOS H WILSON, Président.
John W Hillman, Caissier. 21avril—3me

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
No 104 DE LA RUE DU CANAL,
Nouvelle Orléans, 3 mai 1869.
A UNE élection qui a eu lieu à ce bureau, le [illegible] 1869, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, Directeurs pour l'année: [illegible]
Et, à une réunion subséquente des Directeurs, M. Paul Fourchy a été réélu Président à l'unanimité.
4mai—1m G W NOTT, Secrétaire.

Résidence d'été à vendre.
A vendre une charmante résidence d'été [illegible]
[illegible] S'adresser au bureau de l'Abeille. 4 mars—5m

Corde de Manille. Corde de Manille
DE célèbre manufacture de Lawrence Waterbury & Co de New York. [illegible] constamment de toutes les grosseurs.
MARSHALL J SMITH & CO.
7avril—1m [illegible]

Avis de Société.
Mr FRANK N HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.
Le commerce de voitures se fera dans les nouveaux magasins, No 180 rue Gravier, et 13 rue Union [illegible] où l'on trouvera un grand assortiment de VOITURES [illegible]
J A LUM, FRANK N HOOKER. 1déc—1an

B. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 243, rue des Magasins, [illegible]
No 393, rue de Chartres, coin Champs-Élysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS [illegible]
[illegible]—1an

CUVES
—ET—
Toute espèce de Travaux de Charpente.
LE soussigné se charge de faire des cuves et exécuter toutes sortes de travaux de charpente [illegible]
J. H. BEHAN [illegible]
13 avril—1an

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée
ELKIN & CO,
168........CANAL........168
(Vis-à-vis Christ Church)
RECOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure, BLANCHE, A CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX.
TOILES Cirées pour planchers, de 3 à 24 pieds de largeur. NATTES Manilla et Coco. STORES variés, CORNICHES, RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS &c.
28 mars—3m

B. O. MESRIZ.
Manufacture d'Habillements DU SUD
No 61 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans.
VENTE AU PRIX COUTANT.
Qualité et prix au-dessus de la concurrence.
14 mars—3m

HABILLEMENTS D'ENFANTS
ET
ARTICLES DE TOILETTE
POUR HOMMES.
E. T. WALSHE.
110 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS.
21janv—1an

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention [illegible] 18 juillet—1an

CIGARES DE LA HAVANE,
BORNIO & BROTHER.
Importateurs des meilleures qualités de cigares de la Havane, depuis 1848.
La plus ancienne maison d'importation du Sud.
LES amateurs, les clubs, les détaillants, les propriétaires de buvettes et les marchands de la campagne sont invités à venir examiner notre stock et en faire l'essai au No 77 de la rue Gravier.
BORNIO & BROTHER.
21 avril—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.
Directeurs.
J. M. Lapeyre, John Davidson, H. Zuberbier, L. N. Marks, E. F. Schmidt, Wm Cooper, W. S. Pike, David McCoord, I. Caulfield, Gerard Stith, W. B. Mount, [illegible], Wm McCulloch, Wm Creevy, [illegible], Anthony Sambola, Patrick Irwin, John G. Stauffer, C. Cavaroc, W. C. Nichols.
Officiers.
JOHN DAVIDSON.........Président.
W. S. PIKE.........Vice-Président.
E. W. YOUNG.........Secrétaire.
L. A. FOURNIER.........Trésorier.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
M. C. FOLGER, Agent.
Bureau: [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

La Dame Joséphine Hale, exécutrice, vs C. J. Jones.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à LUNDI [illegible] à midi, [illegible] à la vente publique et adjudication [illegible]
Un lot de meubles et d'effets [illegible]
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
15mai—20,22 25 28 30

Ann OESTREICH, vs FRANCIS HEINSBERGER.
COUR DE PAROISSE, Paroisse de Jefferson No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour de Paroisse, paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le [illegible] à la Bourse Royale [illegible] à la vente publique et adjudication [illegible]
Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Francis Heinsberger, à deux terrains [illegible] dans la ville de la Nouvelle Orléans.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
[illegible] 20juin

PETER KEVENEY, JOHN McNEIL & al vs WM. H. HANNON & CO., (Wm. H. Hannon & R. H. Ogden).
QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,457—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-deux mai 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: [illegible]
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
11mai—14 [illegible] 20.22

BAILLY BLANCHARD & al vs JOHN COONEY.
CINQUIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 19,870—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
[illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11mai—[illegible]

JOSEPH LALLANDE, Exécuteur Testamentaire, vs la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE D'ÉDUCATION RELIGIEUSE et LITTÉRAIRE, Subrogée vs J. M. ANGUERA.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,175—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
[illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

FRANÇOIS LACROIX vs DANIEL SULLIVAN.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai [illegible] à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
[illegible]
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12 [illegible]

EDWARD J. GAY vs A. D. KELLY.
SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
[illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
12mai—12,[illegible] juin 5 12

S. M. WESTMORE vs A. L. BINGAMAN.
SIXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 884—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-deux mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
[illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—27 [illegible] 22 mai

GEORGE D FISHER vs EMILIE F. JOHNSON.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:
[illegible]
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
12 mai—12 20 [illegible]

E. BOURY vs. JUSTIN PIERRE BOISSEAU.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,294—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
[illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21avril—[illegible]

EUGENE GAUDOZ vs AUGUSTIN PARRA.
SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,291—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
[illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—[illegible] mai

JOHN DOUGLAS vs. MARTHA JOHNSON.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 1264—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
[illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15mai—15,27 4 12 19

A. ROCHEREAU & CO. vs la Dame GERMAN GRADNEGO.
CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 464—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-deux mai 1869 à 10½ heures A. M., à mon dépôt, No 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de [illegible]
Un lot de meubles et d'effets appartenant à la défenderesse, [illegible]
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 mai—16 21 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.
Assortiment de marchandises sèches, de fonds et de fantaisie étrangères et américaines.
PAR VINCENT & CO. G. Vincent, encanteur—Il sera vendu JEUDI, 20 mai 1869, à 10 heures, au No 26 rue de Chartres.
[illegible]
Nattes Chine! Nattes Chine!
PAR VINCENT & CO. G. Vincent, encanteur—Il sera vendu JEUDI, 20 mai 1869, à midi, au No 26 de la rue de Chartres.
[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.
Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux, Articles de fantaisie, Notions, Verrerie, Nattes, &c. &c.
PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur—Il sera vendu JEUDI, 20 du courant, à 10 heures du matin, [illegible]
Marchandises sèches, articles de fantaisie, chapeaux, [illegible]
Conditions, comptant. 20mai

Vin de Porto! Vin de Porto!
PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur—[illegible] 20 du courant, à 10 heures du matin [illegible]
[illegible] Vin de Porto de fraîche importation et de premier [illegible]
Conditions comptant sur livraison. 20 mai—

PAR JOS. N. ROBERT.
VENTE SANS RÉSERVE.
Linge fait, Chapeaux, Marchandises sèches, Bonneterie, etc., etc.
PAR JOS N ROBERT, encanteur—No. 44 rue [illegible] JEUDI, 20 mai, à [illegible]
[illegible]
Un assortiment général de bouleterie.
Conditions—à la vente. 20mai

PAR [illegible]
VENTE SANS RESERVE.
500 caisses bottes, souliers et brodequins.
100 malles Bottes et Congress cousus.
PAR [illegible] ROGER & Co. [illegible] Encanteur—JEUDI, 20 mai, [illegible] à 10 heures, à leurs salles Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.
[illegible]
Conditions à la vente. 20 mai

PAR D. E. MORPHY.
Mais. Mais. Mais.
PAR D. E. MORPHY encanteur. Il sera vendu JEUDI [illegible] à 10 heures et demie du matin, [illegible] appartiendra, sur la Levée, [illegible]
Conditions—Comptant. 20mai

Mais! Mais! Mais!
PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu JEUDI [illegible] à 10 heures du matin, [illegible]
Conditions comptant. 20mai

Quincaillerie, articles d'étagères et articles de fantaisie.
PAR D. E. MORPHY encanteur — Il sera vendu VENDREDI, 21 mai [illegible] magasin, No 47 de la rue des Magasins, au premier—pour le compte de qui il appartiendra—
[illegible] de quincaillerie, coutellerie, articles d'étagères et articles de fantaisie, [illegible]
Conditions—Comptant. 18mai

Verrerie! Verrerie!
PAR D. E. MORPHY encanteur—Il sera vendu [illegible]
Conditions comptant. 18mai—[illegible]

COTTAGE sur un quart d'arpent de terre, couvert en ardoises [illegible] à Jefferson City.
PAR D. E. MORPHY encanteur — Il sera vendu SAMEDI, [illegible] à midi, à la Bourse d'Exchange St-Charles, [illegible] de l'Hôtel St-Charles—
[illegible]

Propriété foncière dans le Troisième District.
Succession de William Randolph.
Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans—No 32,460.
PAR D. E. MORPHY encanteur — Bureau, No 47 rue des Magasins—MARDI, 15 juin 1869, à midi, à la Bourse [illegible]
[illegible]

PAR H. W. PALFREY.
Vente à l'encan.
De l'intérêt de [illegible] dans des propriétés de [illegible] situées dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.
Succession de R. B. SUMNER—No 32,134.
PAR H. W. PALFREY, encanteur, Bureau No [illegible]—MARDI [illegible] 1869, à midi [illegible]
[illegible]
6 mai—7 13 2[illegible] 27—4 juin

GRANDE VENTE
De Chevaux, Mulets, Buggies et Harnais à l'encan.
PAR J. DÉJAN Jr, encanteur—Bureau et entrepôt, No 180 de la rue Gravier—Il sera vendu, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 11 heures précises, aux écuries du Dr. Jos. Elliott, au coin des rues Gravier et Baronne—
Chevaux appareillés, chevaux de trait et chevaux de selle,
Mulets d'habitations et de ville,
Buggies, wagons et harnais.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.
N B—Entrée gratis. 31 déc

PAR O. VALETON.
Vente à l'encan, tous les samedis, de Chevaux, Mulets, Charrettes, Drays, &c.
PAR O. VALETON, Encanteur, Bureau, No 4[illegible] rue [illegible] à midi, à l'ancienne grande cour d'écurie [illegible] de la Commune, [illegible]
Chevaux, mulets, charrettes, drays, buggies, voitures, etc.
[illegible] pour les entrées, à 9 heures, les jours de vente.
[illegible] 11avril—2m

La Cour [illegible] GOOD INTENT DRY DOCK vs FRANK BOYD & JAMES DWYER—JNO A. WAYNE vs. LES MEMES.
QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—Nos 22 20 [illegible]—En vertu de [illegible] à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-quatre mai 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de [illegible]
Le steamboat "DE SOTO" [illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
[illegible]—12,13,18,21 21

Jesse P. Forgay vs la Compagnie des Packet de la Nouvelle-Orléans, Ste-Marie et St Martin.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1 [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente et un mai 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de [illegible]
Le bateau à vapeur "J. D. HINDE," [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
30 avril—[illegible] mai 9,10,20,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO
Grande vente, sans réserve, de
700 Lots Habillements de saison — articles de clientèle.
—Et—
350 Lots Lingerie de messieurs.
—Et—
220 douzaines Chapeaux assortis, pour messieurs et jeunes garçons.
PAR HOFFMAN MARKS & CO—Alex. Levy, encanteur—JEUDI, 20 mai, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 3 de la rue de Chartres, il sera vendu—
[illegible] 20mai

PAR G. DE FERIET.
Agréable résidence au No 3 de la rue Lapeyrouse, entre les rues Claiborne et Derbigny.
Succession de D. Canova — No 32,061.
PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau, No 20 de la rue Royale—MARDI, 1er juin 1869, à midi, à la Bourse d'Exchange St Charles [illegible]
[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu Intérieur des États Unis, pardevant notaire public aux frais de l'acquéreur. 11mai—

PAR S. GUINAULT.
Propriété de valeur, rue Dumaine.
Nos 120 et 122.
PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure du Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 22 mai 1869, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles [illegible]
[illegible]
12mai

VACHES
PAR S GUINAULT, encanteur, bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—
[illegible] MARDI, 25 mai 1869—
[illegible]

Propriété d'encoignure.
PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 22 mai 1869, il sera vendu, à midi, à la Bourse St. Charles, [illegible]
[illegible]
Actes de vente pardevant à Durant, notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les timbres des Etats Unis. 11 mai

—VENTE CONTINUÉE—
VACHERIE.
Vente positive, sans aucune réserve—le propriétaire actuel se retirant de ce genre d'affaires.
PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI et JEUDI, [illegible]
[illegible]
17 mai

PAR C. E. GIRARDEY & CO
Glaces françaises riches, étendues, magnifiques meubles de salon, salle à manger et chambre à coucher, en bois de rose, bois de rose massif et chêne antique ciselé, ornements de cheminées et autres ornements, tapis, installations anglaises de gaz, rideaux dentelle et damas.
—Egalement—
Deux magnifiques juments [illegible], saines, douces et fines trotteuses, avec une belle voiture Victoria et buggy [illegible], harnais simples et doubles, neufs, et un véritable fusil "Manton" à deux coups, accoutrements, &c.
PAR C. E. GIRARDEY & Co, Encanteurs—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—MERCREDI, [illegible]
[illegible]
Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

RÉSIDENCE D'ÉTÉ
Complètement meublée,
Un grand wharf et une des plus jolies cabanes à bain sur la côte.
PAR C. E. GIRARDEY & Co, Encanteurs—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 22 mai 1869, à midi [illegible]
[illegible]
7 mai—7 8 14 [illegible]

PAR B J MONTGOMERY
Chevaux et Mulets.
Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c. à l'encan.
PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery encanteur.
Il sera vendu, JEUDI, 20 MAI, à 10 heures et demie, aux écuries de F. Liber, rue Gravier—
De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls.
Beaux mulets d'habitations et de ville.
—EGALEMENT—
Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 18 déc—

Meubles. Meubles. Meubles.
PAR B. J. MONTGOMERY, B. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu JEUDI, 20 MAI, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 21 de la rue du Camp—
Un assortiment général de Meubles.
—TELS QUE—
[illegible]
—EGALEMENT—
Une grande facture de lits cottage, [illegible]

PAR J. DEJAN JR.
Meubles, Pianos et Meubles de bureau, à l'encan.
PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau, No 180 de la rue Gravier. Il sera vendu, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, No 180 de la rue Gravier, coin Carondelet—
Bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux à dessus en marbre, lavabos, chaises à ressorts, tables de milieu à dessus en marbre, buffets, tables à allonge, chaises en chêne, étagères, sofas, [illegible], articles de bureau, etc.
Plaque, [illegible].
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 31 déc—1 [illegible]

AVIS D'ENCAN.
JOSEPH HOLZ, encanteur, a transféré son magasin d'encan de No 2 de la rue de Chartres à l'angle des rues Chartres et St Louis. Il continuera les ventes à la vente. Le magasin est aujourd'hui à M. FRANCIS FERNANDEZ, [illegible]
[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
Avis Mensuel, Mai 1869.
Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	K
Aubel Mme Veuve	Kochtuber Emile
B	Kuhn Nicolas
Baron Adrien Marie dit Olivier	L
Berball Léon dit Gaston	Labe Jacques (coiffeur)
Brisonne Catherine Mme	Lambert Paul
Bole Jacques (tailleur)	Lahousse Pierre
C	Lucas Adolphe
Conget Léon	Louveau Emile
Courteaux Jean Alphonse	M
Chardon Adolphe	Moules François
Castelnau de St Martinville, Louisiane	Miguet des François Armand
Colliez Mme née Appelin de Roulf	Monnet Henry (photographe)
Castet Emile Mlle	Marchaud (cordonnier)
D	Mourgues Louis Emile
Dries Alfred	Mourleau Pierre (instituteur)
Demarine E N	Masson Nicolas
Dessaut Bernard	N
Dupont Sylvestre	Noly ou Francois
Duranx Jean (les frères)	O
E	Ouvière Clément Godefroy
Escoffier Mme Veuve	P
Estramant François	Peyrieaux Pierre
F	Pradier Victor
Flamière Philippe	Paga Jean
Froment F A	Perrin Mme née Marie Françoise Pfeiffer
Freche (tailleur)	Picot Léon
Fiber Mme Veuve, née Jobel	Plocq Mme née Emma
Fourcade Guillaume	Roux
G	Peythieux Léon
Gaither Yves	R
Guillemine Louis	Romagnac Dominique
Guichenin Pierre dit Marcel	Rose Joseph
Gaie Adelaïde	Rivoilles Joseph (créancier de Loguette Papa Douve)
J	Roux Euphémie
Jager Louis	
Jouet Edouard Jean	

La Chancellerie du Consulat de France, rue Ste-Louis No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1 mai